

Cour de France.fr / Individus, familles, groupes / Familles / Etudes modernes / Mémoire et représentations. Ou pourquoi se hisser au statut d'ancêtres

Danielle Courtemanche

Mémoire et représentations. Ou pourquoi se hisser au statut d'ancêtres

Article. Source : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Courtemanche, Danielle, "Mémoire et représentations. Ou pourquoi se hisser au statut d'ancêtres", dans Les serviteurs de l'État au Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 29e congrès, Pau, 1998, pp. 269-279.

Extrait du texte

Depuis quelques années, et ce colloque en porte le témoignage, l'étude des serviteurs de l'État a engendré de nouvelles approches dont l'intérêt repose sur des concepts tels que « l'identité », « la mise en scène du politique », « la représentation symbolique », et ainsi de suite. C'est en partie dans cette perspective que s'inscrit ce travail.

En effet, la question qui se pose aux gens du roi au début du XVe siècle, et qu'ils font apparaître entre autres dans leurs testaments, est souvent celle de leur perpétuité comme groupe, celle de leur mémoire individuelle et collective inscrite dans un espace à la fois public et privé, autrement dit celle de leur ancestralité, telle que l'avait perçue Gaston Dupont-Ferrier il y a déjà plus de soixante ans.

[Lire la suite \(Persée\)](#)